

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 182

Artikel: Mémoires

Autor: Verdat, Claude-Joseph

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELÉMONT

Le 25 avril 1792, tout le jour et toute la nuit, le Chapitre de Moutier-Grandval, restant à Delémont, a encaissé tous ses papiers, lettres et autres choses de précieux. J'ai mis, avec M. de Rosé, custode du Chapitre, dans de grandes caisses, le buste de St Germain, en argent, son livre de messe, son calice, les chandeliers d'argent et la grande croix, la croix des processions un encensoir et quelques autres effets en argent, les plus beaux ornements en drap d'or. Tout cela a été emballé et envoyé à Soleure avec le reste du Chapitre. (*)

Voici les noms de ceux qui ont quitté Delémont : M. de Rinck, le père, grand bailli, sa fille la chanoinesse, sa belle-fille épouse de son fils, M. Charles administrateur et leurs enfants, (M. Charles de Rinck et M. le chanoine Conrad de Rinck sont demeuré.) Mme de Verger et ses trois filles, M. de Mahler et sa famille. De Porrentruy tous les messieurs et dames ont pris la suite.

Ceux qui ont envoyé du butin hors de Delémont sont M. de Rinck, de Malher, de Verger, le Chapitre, M. Palain, receveur du prince à Delémont, M. Babé ancien commissaire des

(*) Tous les chanoines de la collégiale de St Ursanne émigrèrent également sauf le curé Parrat. Les grands chanoines d'Arlesheim se réfugièrent à Bâle, dans la maison du Chapitre.

Feuilleton du Pays du Dimanche 81

LES

Cantiques d'Yvan

PAR
M. DU CAMFRANC

Et brusquement, en fermant violemment la porte, il quitta lui-même la chambre.

Et, quand Alba, toute chancelante, se retrouva seule dans son appartement, elle se mit à pleurer amèrement ; elle racontait sa peine à madame de Guinto ; puis lorsqu'elle fut un peu calmée, elle écrivit à son père :

« Mon père, ne me jugez pas ingrate et révoltée, je vous en supplie, et vous qui m'aimez, je le sais, tout au fond de votre cœur, ne mettez pas la désolation dans mon existence, en

églises, l'abbé Fleury, chapelain du Rectorat, Dlle Bennot, quelques prêtres jusqu'à la veuve Seuret. Les Verger ont vidé net leur maison.

Ces dits jours, la bourgeoisie de Delémont faisait la garde sur la maison de ville et aux portes et des patrouilles aux environs jour et nuit. (*) On craignait le passage des Autrichiens et quelque brigandage du parti de Rengguer.

J'étais pareillement de garde la nuit que les Autrichiens ont passé. Le jour, j'ai vu passer des voitures de Porrentruy où il y avait jusqu'à de vieux cuveaux de lessivé et de choux salés. Il n'y avait rien dedans, et ça ne valait pas les frais de transport, aussi bien que d'autres vieux meubles de bois, roulettes à filer, dévidoirs. Enfin les Autrichiens sont arrivés à Delémont le 29 avril vers les six heures du matin. Ils se sont rafraîchis et sont allés coucher à Reinach, sans faire aucun désordre à leur passage. Les voilà partis. Les uns en sont bien aises, les autres en sont affligés et les troisièmes ne disent rien. Mais toujours est-il que nous sommes dans une situation bien triste et bien critique. Les Français viendront dans notre pays. Qui sait comme les affaires tourneront, nous qui sommes sans défense.

Le 29 avril 1792, vers les 9 heures du matin, voici un maréchal des logis des dragons d'Angoulême qui arrive à la porte de la ville et demande à parler au maître de Delémont. (*)

(*) A Porrentruy le Magistrat fit faire des patrouilles jour et nuit, auxquelles on donna quinze sols de Bâle par jour.

(*) Après le départ des Autrichiens, le général français de Custine fit savoir le 28 avril, à l'avocat Jobin commandant du château de Porrentruy, qu'il arriverait le lendemain avec 2,000 hommes, en qualité d'amis et d'alliés du Prince, pour occuper les gorges, en vertu du traité d'alliance et que ses troupes ne seraient pas à la charge du pays.

me contraignant à une union qui me rendrait la plus malheureuse des femmes. Mon père, je vous aime et je vous respecte ; mais ce qui s'est passé entre nous ce matin même a été si pénible, qu'il nous serait bien douloureux, à tous deux, de nous retrouver en présence l'un de l'autre. J'ai le cœur brisé de m'éloigner ; et, pourtant mon éloignement s'impose, du moins pour quelque temps. Et puis, dans notre monde, on va tant parler et tant s'étonner de mes fiançailles rompues. Je vous en supplie, permettez-moi de m'éloigner pour quelques jours, pour quelques semaines. J'ai envie d'aller à Lourdes. Il me semble que je reviendrai calme dans ce pays bénit... Et puis, quand vous m'aurez pardonné, mon cher père, ce que, bien à tort, vous appelez la révolte de votre Alba, vous la rappellerez près de vous, et elle vous reviendra plus aimante, plus attentive que jamais. Je me mets à vos genoux, je vous demande pardon, et votre pauvre Alba, bien désolee vous embrasse en pleurant. »

On le conduit chez Moreau, lieutenant de la Vallée (**). Il descend de son cheval, prend ses deux pistolets à la main et entre chez lui en lui disant qu'il fallait préparer des logements pour une centaine de dragons et pour environ 800 hommes d'infanterie.

Ce que l'on fait. Que voulait-on faire ? On était ici qui sait comment ? On se regardait l'un l'autre et on ne savait que dire. Moreau et tous nos messieurs, qui se sont rendus chez lui, étaient tout tremblants et pâles comme de l'albâtre. On s'est dépêché le plus qu'on a pu pour le faire, pour répartir tout le monde chez les bourgeois et dans les maisons, qui n'étaient pas trop occupées. On a réparti les dragons chez les bourgeois qui avaient des lits à leur donner ; on en donnait deux pour un lit et ils étaient une huitaine qui mangeaient la soupe ensemble deux jours dans une maison où il y en avait deux, et deux jours dans une autre, ainsi de suite jusqu'à ce que le tour était fini et au bout de huit jours, ils recommençaient à la première maison. On leur fournissait bois, sel, chandelles, mais à la fin on s'est plaint. On leur a donné, le bois, le sel, mais la chandelle on ne leur y a pas encore donné. On leur y donne chacun une charge de bois et une livre de sel par mois. Cela ne suffit pas, mais que faire ?

L'infanterie, on en a rempli la maison de M. de Rinck à Rambévaux ainsi que la maison de M. de Malher et celle de Mme de Verger, de même que celle de M. de Mahler, le grand chanoine près de la maison de ville, aussi celle de M. Migy, directeur des forces d'Undervelier. Il y avait pour le moins dans chacune de ces maisons septante hommes de plus, et la plus

(**) Le grand bailli M. de Rinck avait pris la fuite à l'arrivée des Français, et était allé rejoindre le Prince à Bienne.

Elle fit porter la lettre dans le cabinet de travail du banquier Hedjer.

Il était revenu.

Il la lut, toujours courroucé. Le chagrin de la pauvre enfant ne l'atténuerait pas encore. Il avait perdu, sous l'empire du mécontentement, toute sa belle tenue d'homme digne et distingué, affable et conciliant. Il froissa la lettre, donna un violent coup de poing sur la table ; et d'une écriture tremblée, il répondit à Alba :

« Fille ingrate, allez à Lourdes si cela vous plaît, et partez sur l'heure même. »

Et deux jours plus tard la jeune fille arrivait à Lourdes.

Elle voulait y passer dans la méditation et la retraite au moins une semaine.

Le calme, goûté dans la réflexion et la prière, l'aiderait à apaiser son cruel chagrin.

Elle suivait le chemin qui conduit à la grotte, ce chemin où coule, sans cesse comme en un